

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 28 Janvier 2021

Nombre de conseillers titulaires : 59

Nombre de conseillers présents : 52

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre d'absents excusés : 2

1 - PPI - Recalage 2021

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres le programme pluriannuel d'investissement pour la période 2021-2022 résumé comme suit :

Axes du PPI	Cumul Réalisé (*) + Prévisionnel (k€)	Prévisionnel 2020-2022 (k€)
Programme 1 – Requalifier les centres bourgs	7 806	3 703
Programme 2 – Faciliter les mobilités	3 358	2 924
Programme 3 – Aménager des aires de loisirs	850	507
Programme 4 – Maintenir une offre commerciale de proximité	210	12
Programme 5 – Améliorer l'offre culturelle	2 715	2 070
Programme 6 – Conforter l'offre sportive	2 026	1 064
Programme 7 – Renforcer l'attractivité des écoles publiques	1 138	538
Programme 8 – Améliorer la relation citoyenne	1 309	287
Total PPI	19 412 K€	11 105 K€

2 - Budget Ville - Reprise anticipée des résultats 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2020 d'exécution du budget comme suit :

Fiche de Calcul des Résultats Anticipés du Budget Général 2020

	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	13 613 552,67	15 178 003,57
	Report de l'exercice 2019		1 357 233,93
	Intégration du résultat assainissement – spanc		143 220,39
	Totaux Cumulés	13 613 552,67	16 535 237,50
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	4 121 706,11	4 102 436,91
	Report de l'exercice 2019		3 383 105,53
	Intégration du résultat assainissement – spanc		536 159,59
	Totaux Cumulés	4 121 706,11	7 485 542,44
Restes à Réaliser	2 173 629,00	2 015 176,00	-158 453,00

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2020 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2021 : 2 000 000 €

SOIT :

- Section d'investissement 2021 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 2 000 000 €

- Section de fonctionnement 2021 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : + 1 064 905,22 €

3 - Budget Lotissement - Reprise anticipée des résultats 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2020 d'exécution du budget comme suit :

Fiche de Calcul des Résultats Anticipés du Budget lotissement 2020

		Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	1 991 789,57	1 943 439,95	-48 349,62
	Report de l'exercice 2019		187 243,19	187 243,19
	Totaux Cumulés	1 991 789,57	2 130 683,14	138 893,57
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	1 678 554,21	1 876 814,98	198 260,77
	Report de l'exercice 2019	1 462 223,59		-1 462 223,59
	Totaux Cumulés	3 140 777,80	1 876 814,98	-1 263 962,82
	Restes à Réaliser	0,00	0,00	0,00

ARRÊTE les résultats provisoires 2020 d'exécution du budget lotissement à :

Section de Fonctionnement : excédent de 138 893,57€

Section d' Investissement : déficit de 1 263 962,82€

4 - Budget Pôle Santé - Reprise anticipée des résultats 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2020 d'exécution du budget comme suit :

Fiche de Calcul des Résultats Anticipés du Budget pôle santé 2020

		Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	126 445,20	107 504,63	-18 940,57
	Report de l'exercice 2019	14 240,90		-14 240,90
	Totaux Cumulés	140 686,10	107 504,63	-33 181,47
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	54 126,19	52 248,10	-1 878,09
	Report de l'exercice 2019	4 704,64		-4 704,64
	Totaux Cumulés	58 830,83	52 248,10	-6 582,73
	Restes à Réaliser	0,00	0,00	0,00

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2020 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2021: 0,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2021:

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00€

- Section de fonctionnement 2021:

art 002 résultat de fonctionnement reporté : - 33 181,47 €

5 - Taux de fiscalité 2021 - Vote

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres les taux des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

Montrevault-sur-Èvre	
	taux
Taxe foncière bâti	16,49%
Taxe foncière non bâti	43,09%

6 - Budget Ville 2021 - Vote

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres le budget primitif du budget général pour l'exercice 2021 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et vote au niveau du chapitre avec les chapitres opérations d'équipement pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET GÉNÉRAL	
DEPENSE S	Budget 2021
011 - Charges à caractère général	3 889 781,00
012 - Charges de personnel	6 935 202,00
014 - Atténuation de produits	15 000,00
022 - Dépenses imprévues	534 158,00
023 - Virement à section investissement	1 900 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	732 390,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 984 150,00
66 - Charges financières	122 000,00
67 - Charges exceptionnelles	15 700,00
68 - Dotations aux provisions	15 000,00
TOTAUX	16 143 381,00
RECETTES	Budget 2021
002 - Excédent antérieur reporté	1 064 905,22
013 - Atténuation de charges	270 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	75 000,00
70 - Produits des services	1 172 000,00
73 - Impôts et taxes	6 937 000,00
74 - Dotations et participations	6 144 475,00
75 - Autres produits de gestion courante	480 000,00
76 - Produits financiers	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,78
TOTAUX	16 143 381,00

SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET GÉNÉRAL			
DEPENSE S	propositions nouvelles	RAR	budget 2021
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	1 126 000,00		1 126 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00		75 000,00
041 – opérations patrimoniales	300 000,00		300 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00		45 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	706 000,00		706 000,00
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	10 231 769,00	2 173 629,00	12 405 398,00
104 - Cimetière St-Quentin		1 021,00	1 021,00
22 - TRAVAUX DE BÂTIMENTS	3 146 512,00	967 840,00	4 114 352,00
23 - TRAVAUX DE VOIRIE	3 274 210,00	321 995,00	3 596 205,00
24 – AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	487 120,00	83 816,00	570 936,00
26 - ACQUISITIONS DE MATÉRIELS	724 105,00	167 736,00	891 841,00
27 – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	135 000,00	49 762,00	184 762,00
66 - PLU INTERCOMMUNAL	13 623,00		13 623,00
73 – RÉNOVATION URBAINE SAINT PIERRE MONTLIMART	1 047 600,00	318 717,00	1 366 317,00
74 - RÉNOVATION URBAINE SAINT QUENTIN EN MAUGES	23 574,00	62 429,00	86 003,00
75 - ACQUISITIONS FONCIÈRES	172 000,00	123 857,00	295 857,00
77 – AMÉNAGEMENTS URBAINS	1 108 025,00	76 456,00	1 184 481,00
78 – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	100 000,00		100 000,00
TOTAUX	11 357 769,00	2 173 629,00	13 531 398
RECETTES	propositions nouvelles	RAR	budget 2021
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 899 995,92		3 899 995,92
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 900 000,00		1 900 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	732 390,00		732 390,00
041 – opérations patrimoniales	300 000,00		300 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 665 000,00		1 665 000,00
1068 – excédents de fonctionnements capitalisés	2 000 000,00		2 000 000,00
13 - Subventions d'investissement	0,00	2 015 176,00	2 015 176,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 014 836,08		1 014 836,08
165 – dépôts et cautionnements reçus	4 000,00		4 000,00
23 - Immobilisations en cours			0,00
TOTAUX	11 516 222,00	2 015 176,00	13 531 398,00

7 - Budget Lotissement 2021 - Vote

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres le budget primitif du budget lotissements pour l'exercice 2021 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2021
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 340 020,00
Chapitre 023 - Virement à section d'investissement	138 890,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 624 900,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00
Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante	500,00
Chapitre 66 - Charges financières	10 000,00
TOTAUX	3 124 310,00
RECETTES	Budget 2021
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	138 893,57
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	1 700 000,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 274 910,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	506,43
TOTAUX	3 124 310,00

SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2021
001 -solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 263 962,82
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 700 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	56 007,18
TOTAUX	3 019 970,00
RECETTES	Budget 2021
021 - Virement de la section de fonctionnement	138 890,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 624 900,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 256 180,00
TOTAUX	3 019 970,00

8 - Budget Pôle Santé 2021 - Vote

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres le budget primitif du budget Pôle Santé pour l'exercice 2021 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2021
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	33 181,47
Chapitre 011 - Charges à caractère général	68 050,53
Chapitre 023 - Virement à section invest.	9 583,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sect°	51 600,00
Chapitre 65 - Autres charges gestion cour.	500,00
Chapitre 66 - Charges financières	10 600,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	100,00
TOTAUX	173 615,00
RECETTES	Budget 2021
Chapitre 002 - Excédent ant. reporté fonct.	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	36 600,00
Chapitre 70 - Produits des services	18 500,00
Chapitre 75 - Autres produits gest. courante	118 515,00
TOTAUX	173 615,00

SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2021
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	65 683,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 582,73
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	22 500,27
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	0,00
TOTAUX	65 683,00
RECETTES	Budget 2021
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 583,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 600,00
165 - dépôts et cautionnements reçus	4 500,00
TOTAUX	65 683,00

9 - Commission Spéciale - Groupement de Commande Mission RGPD

Un groupement de commandes a été constitué à l'échelle du bloc local composé de Mauges Communauté et des communes nouvelles la constituant pour une prestation dans le cadre de l'exercice des missions du délégué à la protection des données (Règlement Général à la Protection des Données (RGPD)) depuis mai 2018. Compte tenu de la nouvelle mandature, il convient de désigner à nouveau les membres de la commission spéciale en charge de l'attribution du marché.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité des membres :

- Denis RAIMBAULT comme membre titulaire de la commission spéciale,
- Benoît BRIAND comme membre suppléant.

10 - Assurances statutaires - Nouveau contrat groupé Centre de Gestion

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2021 au contrat d'assurance groupe statutaire souscrit par le Centre de Gestion 49 auprès des compagnies SA ACTE-VIE et EUCARE Insurance, via les sociétés COLLECTEAM et Yvelin pour les 3 ans à venir avec l'option « couverture des charges patronales » au taux suivants :

Statut des agents	Collectivités + 120 agents
agents <u>CNRA CL</u>	4,40 %
agents <u>IRCANTEC</u>	1,15 %

11 - Chèque Kdo Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres, dans le cadre du plan de relance économique en cours et la mise en place d'un dispositif de soutien aux commerces locaux, l'attribution de chèques cadeaux « Kdô Mauges » au personnel de la collectivité à l'occasion des fêtes de Noël dans les conditions ci après :

*Noël des agents de Montrevault sur Evre : 20 € par bénéficiaire à compter du Noël 2020 pour les titulaires, stagiaires et contractuels présents au 1^{er} décembre de l'année pour la prestation de l'année en cours.

12 - Indemnisation sinistre du 13/10/2020 - Incendie tracteur espaces publics

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres le montant d'indemnité proposé dans le rapport d'expertise reçu le 8 janvier 2021 pour un montant de 11 570,58 € TTC en indemnisation de l'incendie d'un tracteur du service espaces publics.

13 - SAGE Estuaire de la Loire révisé - Consultation administrative

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité des membres un avis favorable au contenu des documents constituant la révision du SAGE Estuaire de la Loire sous réserve de tenir compte des observations émises.

14 - Convention ADS - Avenant pour prolongation

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de prolonger la convention relative à l'instruction de l'ensemble des autorisations du droit des sols par avenant de cinq mois, soit jusqu'au 30 juin 2021.

15 - Lotissement Les Moulins à La Chaussaire - Définition du prix de vente

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le prix de commercialisation à 65 €/m² TTC pour l'ensemble des lots, faisant apparaître une TVA sur marge de 10,38 €/m².

16 - Lotissement Les Moulins à La Chaussaire - Dénomination des voies

Dans le cadre de la création du lotissement communal Les Moulins à La Chaussaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de nommer l'unique rue du lotissement, « Rue des Épis ».

17 - Lotissement Les Moulins à La Chaussaire - Travaux SIEML et participations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer aux financements des travaux à hauteur de 86 741,67 € TTC, sur la base du tableau suivant :

Lotissement les Moulins – LA CHAUSSAIRE

	A la charge de la commune		Participation SiEML	Coût total de l'opération HT
	HT	TTC		
Transformateur	2 748,81	3 298,57	1 832,54	4581,35
Desserte Basse tension	29 632,82	35 559,39	19 755,22	49388,04
Desserte éclairage 1ère Phase	4 342,09	5 210,51		4342,09
Génie Civil télécom	16 496,11	19 795,33		16496,11
Desserte éclairage 2 ^e Phase	18 955,10	22 746,12		18955,1
Contrôle conformité	109,79	131,75		109,79
	72 284,72	86 741,67	21 587,76	93 872,48

18 - Construction d'un bâtiment multifonction à La Boissière sur Èvre - Lots n° 1A et 1B - Attribution des marchés de travaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la construction d'un bâtiment multifonction, lots n°1 A et 1 B, à la Boissière-sur-Èvre de la manière suivante :

- Pour le lot n° 1 A- Démolition - Désamiantage à l'entreprise GUILLOTEAU TP pour un montant total de 13 300 € HT

- Pour le lot n° 1 B - VRD - Terrassement à l'entreprise GUILLOTEAU TP pour un montant total de 65 350 € HT

Soit un montant total de travaux attribué à 468 706,22 € HT (390 056,22 € HT lots n° 2 à 13 [délibération n° 2020-152] et 78 650,00 € HT lots n°1 A et 1 B).

19 - Gymnase de Montrevault - Attribution des marchés - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de modifier la délibération n° 2020-243 du 17/12/2020 concernant la variante 9 a Ballon thermodynamique de l'offre de TCS du lot n° 9 non retenue compte tenu du montant trop éloigné du budget alloué ainsi que la prise en compte du

montant de l'éco-contribution sur l'offre de l'entreprise CBS pour le lot n° 11 Mobiliers et décide d'attribuer les marchés de la manière suivante :

- Pour le lot n° 9 - Plomberie sanitaires - ventilation à l'entreprise TCS pour un montant total 58 156,89 € HT offre de base et variante n° 9 b. Récupération des EP,
 - Pour le lot n° 11- Mobiliers à l'entreprise CBS pour un montant total de 4 876,19€ HT
- Soit un montant total de travaux attribué à 387 705,41€ HT (378 358,56€ HT offres de base et 9 346,85€ HT variantes).

20 - SIEMML - Convention pour travaux souterrains à Surges au Fief-Sauvin

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de conclure la convention avec le SIEMML à titre gratuit pour des travaux souterrains sur les parcelles B 137-713 et B 137-714 situées au lieu-dit Surges au Fief-Sauvin.

21 - Opération voirie La Chaussaire - Validation du programme

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le programme des travaux suivant dans le centre bourg de La Chaussaire :

- la requalification de voirie
 - la réhabilitation des trottoirs
 - l'amélioration de la sécurité par la création d'une zone de vitesse réduite, d'un plateau surélevé, l'aménagement des liaisons piétonnes et l'amélioration de la visibilité,
- et arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 385 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 776 110 € TTC.

22 - Opération voirie La Salle et Chapelle Aubry - Validation du programme

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le programme des travaux suivant sur la rue Jousselin à La Salle et Chapelle Aubry :

- la requalification de voirie
 - la réhabilitation des trottoirs
 - l'amélioration de la sécurité par la création d'une zone de vitesse réduite, d'un rétrécissement, l'aménagement des liaisons piétonnes
 - la conservation des stationnements,
- et arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 208 333 € HT compris dans une enveloppe opération de 250 966 € HT.

23 - Opération voirie Le Fief-Sauvin - Validation du programme

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le programme des travaux suivant dans le centre bourg du Fief-Sauvin :

- la requalification de voirie
 - la réhabilitation des trottoirs
 - l'amélioration de la sécurité par la création d'une zone de vitesse réduite, de plateaux surélevés, l'aménagement des liaisons piétonnes et l'amélioration de la visibilité
 - la requalification du parking,
- et arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 500 666 € HT compris dans une enveloppe opération de 653 550 € HT.

24 - Conventionnement promeneurs du net

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le conventionnement « promeneurs du net » dont les objectifs sont les suivants :

- l'organisation d'une présence éducative sur internet dans les espaces où sont les jeunes, en particulier sur les réseaux sociaux,
- l'accompagnement de projets collectifs via les outils numériques,
- la mise en place d'espaces de paroles et d'échanges sur internet.

25 - Reprise restaurant scolaire du Puiset Doré

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le principe de reprise de compétence et de gestion de la restauration scolaire de l'école du Puiset Doré.

26 - Prolongation de la durée des abonnements en bibliothèque

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres que compte tenu de la fermeture des bibliothèques et de la difficulté technique d'encaissement liée aux renouvellements d'abonnement, une prolongation d'abonnement de 4 mois, soit 120 jours est accordé pour tous les abonnés.

Séance levée à 23 heures 15

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 25 février 2021 à 20 heures